

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 18 décembre 2025

Archéologie en Wallonie : des moyens renforcés et une nécessaire modernisation engagée

La Ministre du Patrimoine, Valérie Lescrenier, réaffirme le soutien de la Wallonie à l'archéologie. Le budget 2026 confirme cette orientation en renforçant les moyens de fonctionnement du secteur et en ouvrant un chantier de modernisation du fonctionnement indispensable pour répondre aux enjeux actuels.

Un renfort budgétaire clair pour le secteur archéologique

Le budget 2026 de l'Agence wallonne du Patrimoine prévoit une augmentation de près d'un million d'euros du budget fonctionnel dédié à l'archéologie. Cette augmentation vise à répondre aux besoins en lien avec les chantiers prioritaires identifiés pour l'année à venir. Ce million d'euros supplémentaire, par rapport à l'année 2025, permettra à la fois de financer l'exécution de ces chantiers et de réduire l'encours existant. Parmi les chantiers prioritaires figurent notamment les fouilles liées à l'extension planifiée de l'aéroport de Liège à Bierset, menées par phases successives, le site de l'ancienne abbaye de Chercq à Tournai, où des vestiges préhistoriques et antiques majeurs ont été mis au jour, ainsi que le projet du Square Léopold à Namur, au cœur d'un pôle multifonctionnel associant commerces, bureaux et logements.

Continuité des partenariats et des fouilles universitaires

Contrairement à certaines affirmations, les budgets de subventions en matière d'archéologie allouées aux Universités n'ont pas été supprimés. Trois des quatre programmes universitaires soutenus ont été engagés en 2025 et se poursuivront en 2026 grâce aux subventions déjà accordées, 2026 étant l'année d'échéance programmes de fouilles. Le quatrième programme, porté par l'UNamur, est arrivé à son terme en 2025 sans qu'une nouvelle demande de subvention complémentaire n'ait été introduite. Si de nouveaux projets devaient être déposés, ils seront évalués, selon les priorités définies.

Contact Presse

Séverine Cirlande
Porte-parole
+32 478 42 00 97

Faire évoluer l'archéologie préventive pour la rendre plus efficace

Comme ailleurs en Europe, l'archéologie préventive en Wallonie est à un tournant. Les contraintes budgétaires et en ressources humaines ont conduit, depuis plusieurs années, à une priorisation des interventions. Un travail d'analyse est en cours au sein de l'AWaP, afin de revoir le fonctionnement du secteur et déterminer ce qui reste exercé à l'AWaP et ce qui est confié à un tiers. Cette réflexion porte sur le positionnement et les missions de l'archéologie préventive, ses modalités de financement et le traitement des post-fouilles, dont le retard est estimé à plus de 1.900 chantiers. Les résultats de cette analyse sont attendus pour la fin de cette année.

2026 sera consacrée à la définition d'un plan d'action, en concertation avec les directions concernées, pour une mise en œuvre progressive dès 2027. Dans ce cadre, différentes pistes sont étudiées en vue de notamment déterminer ce qui est exercé par l'AWaP ou confié à un tiers. AWaP qui conservera un rôle central de pilotage, de validation scientifique, de supervision méthodologique et de conservation des données.

Valérie Lescrenier, Ministre du Patrimoine : « *Avec ce budget 2026, nous respectons les engagements pris et nous ajoutons près d'un million d'euros au budget de l'archéologie en Wallonie. Ces moyens permettront de financer des chantiers prioritaires identifiés dès aujourd'hui et de réduire concrètement le retard accumulé en matière de post-fouilles, tout en préparant l'évolution du secteur.* »

L'archéologie wallonne doit pouvoir remplir durablement ses missions au service de la connaissance, de la transmission et de l'intérêt général, et le budget 2026 lui en donne les moyens concrets.

Contact Presse

Séverine Cirlande
Porte-parole
+32 478 42 00 97